

N° 11

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Starr, appuyé par M. Churchill: Que le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«cette Chambre refuse courtoisement d'aborder la deuxième lecture d'un bill dont les dispositions établissent un blocage obligatoire et discriminatoire des salaires versés aux employés des chemins de fer, contrairement à l'avis qu'a rendu une Commission de conciliation nommée en vertu de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, et qui recommandait un relèvement des salaires.»

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,

Bourque,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,

Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,

Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,